

**Administration communale
D'AUDERGHEM
Service Urbanisme
Rue Emile Idiers, 12
B – 1160 BRUXELLES**

Bruxelles, le

V/Réf : RS/4/07/1767 – dossier 14.425
(Mme R. Snaps)
N/Réf : AVL/KD/AUD-2.63/s.425
Annexe : 1 dossier

Madame, Monsieur,

**Objet : AUDERGHEM. Chaussée de Wavre, 1857.
Projet d'extension d'une maison unifamiliale.**

En réponse à votre lettre du 4 décembre 2007, en référence, reçue le 7 décembre, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 19 décembre 2007, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a formulé les remarques suivantes.

La maison se situe à proximité immédiate de la maison Oleffe, classée et sise en contrehaut de la chaussée de Wavre, au n°1885.

Le projet prévoit l'agrandissement de la maison en augmentant le gabarit de +/- 1,5m.

L'annexe actuelle et le WC extérieur seraient remplacés par une pièce de vie supplémentaire.

Cette transformation entraîne la modification de la façade 'avant' qui seraient largement vitrée et greffée d'une verrière à l'étage (lanterneau en bois peint et capot aluminium laqué). Le pignon latéral, qui borde le chemin d'accès, serait agrandi et percé de nouvelles baies dont une porte-fenêtre à l'étage. Les châssis actuels en PVC seraient remplacés par de nouvelles menuiseries en bois.

La façade arrière ne serait pas modifiée.

Sans s'opposer au principe d'agrandir l'habitation, la CRMS estime que le projet ne constitue pas une réelle amélioration de la situation existante, d'autant plus que la façade 'avant' sera visible depuis la maison Oleffe qui est classée.

La CRMS demande de revoir le traitement de la façade avant (supprimer la verrière) ainsi que tous les percements (nombre et proportions), pour respecter davantage la typologie des maisons situées à cet endroit particulièrement pittoresque de la chaussée de Wavre.

La Commission demande également que des précautions soient prises au niveau de la stabilité du talus lors du chantier.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U.